

Québec, le 5 octobre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En réponse à la question au feuilleton déposée par la députée de Mercier, M^{me} Ruba Ghazal, le 12 septembre dernier, concernant l'amélioration du processus de plaintes pour les familles éducatrices, nous tenons à rappeler que les familles ayant fait le choix de l'enseignement à la maison disposent de plusieurs canaux pour déposer une plainte, le cas échéant. Elles peuvent :

- Écrire à leur personne-ressource au sein de la Direction de l'enseignement à la maison (DEM), selon la nature de la plainte ;
- Soumettre sa requête à la boîte courriel de la DEM afin que la plainte soit reçue et traitée par l'équipe de coordination de la DEM ;
- Utiliser le processus officiel de traitement des plaintes du ministère de l'Éducation, en communiquant avec la Direction de l'accès à l'information et des plaintes (les coordonnées sont disponibles sur le site Web du Ministère) ;
- Contacter le Protecteur national de l'élève pour les aspects touchant les différents services rendus par le réseau scolaire en contexte d'enseignement à la maison.

Concernant la seconde question en lien avec la Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison, nous tenons à mentionner qu'en plus de soutenir directement tous les parents-éducateurs, la DEM s'assure également de maintenir une ligne ouverte avec toutes les associations de parents-éducateurs afin de les aviser rapidement de différentes problématiques ponctuelles qui pourraient survenir, mais aussi pour recueillir toute proposition ou tout commentaire relatifs aux différents processus qui relèvent du Ministère. S'il advenait toutefois qu'une situation nécessite de recourir à la Table, nous n'hésiterions pas à le faire.

Nous vous prions d'agréer, cher collègue, nos salutations distinguées.



Bernard Drainville